



Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « BIO » du 14/11/2023 – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Bio du 14/11/2023 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Thomas Schmit
Date de publication	05/12/23
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants, présentation de l'assemblée, présentation de Canopea, présentation de l'APAQ-W, présentation du CRA-W

II. Ordre du jour :

- Point d'info du Collège
- Présentation de Canopea sur les bénéfices du bio pour le climat et l'environnement
- APAQ-W : actions et promotions bio 2023/2024
- CRA-W : projets de recherche bio 2023/2024
- Points divers : un participant souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour :
 - Les quantités d'eau pour produire de la viande : vrai ou faux.
 - Les pesticides et les polluants dans l'eau (PFAS)

L'ordre du jour de cette assemblée et le PV de l'assemblée sectorielle de mars 2023 sont approuvés.

Un point d'info est fait sur plusieurs initiatives en lien avec le Collège : Manger Demain, Prix Juste Producteurs, Easy-Agri et Easy-Agri bio, Interface Producteurs Distributeurs.

Camille Joubert (Socopro) présente une nouvelle initiative du Collège : le lancement du site « la Charrette » : il s'agit d'un site d'offre – demande de service type « bla bla car » qui a pour objectif d'optimiser la logistique pour les producteurs et transformateurs, les logisticiens et transporteurs



professionnels. Cette action cible les intermédiaires et les acteurs de la vente de produits locaux. Toute personne intéressée peut s'inscrire sur le site www.lacharette.org.

III. Actualités :

- a. Recherche/encadrement : Un appel à projet spécifique pour les centres pilotes a été lancé récemment. La liste des projets sélectionnés sera diffusée prochainement sur le site de l'administration.
- b. Filière :
 - i. La rédaction des plans de filières bio se poursuit et concerne cette année les céréales food, l'horticulture comestible et le porc. Des groupes de travail seront prochainement constitués pour travailler sur les forces – faiblesses – opportunités – menaces de ces filières et pour définir des orientations à moyen et long terme. Les personnes intéressées à participer à ces travaux peuvent prendre contact avec Camille Joubert et Vincent Pautré (coordonnées sur le site du Collège).
 - ii. Une action display (présentoir avec 100% de produits bio et locaux) sera lancée prochainement dans une vingtaine de magasins sur Bruxelles avec pour objectif de placer ces produits chez les franchisés.
- c. Formation : Une première rencontre entre acteurs de la formation en vue de faire un état des lieux et de définir les besoins de formation spécifique bio pour les formateurs a eu lieu au mois d'octobre. Les informations sont disponibles sur le site de Biowallonie.
- d. Promotions : l'APAQ-W fera une présentation.
- e. Législation : Discussions en cours sur les règles concernant le matériel de reproduction des végétaux, les coûts de certifications pour les transformateurs, l'agrivoltaïsme. Un participant précise qu'il est interdit d'installer des panneaux sur des terres agricoles en Wallonie. Il y a actuellement un moratoire. Mais il est important d'anticiper car cette base juridique est fragile, pour réfléchir à un cadre de manière pro-active.
- f. Les nouvelles techniques génomiques sont des techniques proches des OGM. Il est souhaitable d'interpeller le Ministre Clarinval. Un participant partage l'avis qu'il serait plus intéressant que ce soit la filière Bio qui interpelle le ministre plutôt que chacun individuellement. Une proposition de courrier rappelant la position du secteur bio en Wallonie sera envoyée aux participants de l'Assemblée pour avis. Ce courrier sera ensuite envoyé au Ministre Clarinval qui gère cette matière au niveau fédéral.
Un dossier sur l'utilisation du cuivre en bio va être finalisé, un dossier sur les mycotoxines démarrera bientôt, une enquête pour recenser les avis et besoin du secteur bio va bientôt être lancée.



IV. Présentation de CANOPEA

Les bénéfices du bio pour l'environnement. (v. présentation en annexe)

Les parcelles en bio ont un avantage pour la biodiversité. 50% en terme de quantité et 30% en plus en terme de diversité d'espèces. Les impacts positifs peuvent être renforcés par la création de parcelles en longueur, la plantation de haies, arbustes, etc. Deux outils existent et peuvent être utilisés par les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques : PYRAMIDE de Natagriwal et C'DURABLE de la FUGEA.

Un participant demande quels sont les critères d'adhésion à Canopea, et si Gaïa est membre. La réponse est que Canopea n'est pas pour la fin de l'élevage, un mémorandum a été réalisé en collaboration avec l'UNAB et la coalition IMPAACTE qui montre bien que Canopea n'est pas pour la fin de l'élevage. Gaïa n'est pas membre de Canopea.

Un lien vers un document disponible sur internet avec plus d'information sur les bénéfices du bio sera mis dans le PV de l'Assemblée :

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/08/labio-malmenee-vf-bad-31-juillet-2023.pdf>

L'eau : les tendances montrent que la qualité de l'eau ne s'améliore pas. Près de 50% des masses d'eau souterraines en Wallonie sont en mauvais état chimique ou en voie de dégradation. Les mesures préventives coûtent 85x moins cher que les mesures curatives (traitements). Un participant demande qu'en est-il de la qualité de l'eau de surface, beaucoup de citoyens consomment cette eau. L'eau de surface rencontre d'autres soucis (rejet de produits non-traités dans l'eau de surface). L'eau souterraine distribuée dans les robinets est de bonne qualité (pesticides et nitrates sont bien détruits).

Un participant fait la remarque que les particuliers ne mesurent pas la quantité de produits pesticides dans leur arrosage. La réponse est que la quantité totale de pesticides utilisés par les particuliers est vraiment minime (100 tonnes sur 6000 tonnes de pesticides consommés en Belgique). Le secteur agricole est le plus grand consommateur de pesticides.

Un participant demande ce que la filière fait par rapport aux PFAS et pesticides. Il serait très intéressant d'obtenir les chiffres sur l'impact des pesticides afin de sensibiliser les consommateurs. La réponse est que les externalités négatives dues à l'utilisation de pesticides ont été chiffrées par une étude française. Les montants sont considérables.

L'objectif du projet Bi'eau logique géré par l'UNAB est de faire remonter que l'agriculture bio est intéressante et évite les eaux polluées par les pesticides et autres contaminants dans l'eau de surface et dans l'eau souterraine. Une collaboration avec Protect'eau permet des échanges. Des formations « phytolice » sont organisées afin d'améliorer les pratiques.

CANOPEA développe également des projets visant à communiquer, lors de rencontre avec les instances politiques, sur les avantages de l'agriculture biologique.

Un participant demande s'il n'y a pas une contradiction dans le fait de cibler les analyses et les mesures de protection sur les zones de captage alors que les pollutions sont diffuses ; et la même question concernant les nitrates et la réglementation de la Région Wallonne, est-ce qu'il n'y aurait pas une réflexion à mener là-dessus pour améliorer les eaux ?



La réponse est que Protect'Eau s'intéresse aussi à l'ensemble de la zone d'alimentation (chaque goutte d'eau qui arrive à la zone de captage). Il y a donc également un travail qui est fait sur l'ensemble de la zone d'alimentation. Concernant le nitrate il y a une majoration des aides PAC bio dans les zones vulnérables de 40 euros à l'hectare ce qui montre bien que le mode de production bio est favorable en termes de limitation du lessivage des nitrates. Des études montrent qu'on est en moyenne à 30-35% d'azote lessivable en moins dans les systèmes de production bio.

Un participant fait remarquer que les plans de gestions de l'azote (PGDA – PGDH3) régionaux considèrent peu l'agriculture bio comme une solution.

Pour évaluer l'impact de l'azote sur la ressource en eau il serait intéressant d'intégrer l'ensemble de l'utilisation de l'azote sur l'ensemble de la rotation plutôt que de le faire annuellement comme pour les APL. Le cuivre ne se retrouve pas dans les masses d'eau souterraines.

Un participant partage l'importance d'être réactif par rapport à ce qui se dit dans la presse, comme Marc André qui réagit à une publication concernant la quantité d'eau nécessaire pour produire de la viande. Il est nécessaire de prendre contact avec les journalistes pour leur fournir la bonne information.

Un lien vers le dossier CelAgri qui traite du sujet de la quantité d'eau nécessaire en élevage bovin sera mis dans le PV de l'Assemblée :

<https://www.celagri.be/lempreinte-eau-en-elevage/>

V. La promotion de l'agriculture biologique wallonne (v. présentation en annexe)

La thématique est pour l'année 2023, « Bio, mon choix » version consommateur. Diverses actions sont toujours en cours. La campagne bio spécifique de cette fin d'année a été financée par le Plan de Relance et diffusée sur plusieurs médias en deux vagues (en septembre et novembre). Une évaluation est programmée. Le budget total pour la promotion du bio en 2023 est de 724 000€. Les vidéos ont fait 150 000 vues sur Youtube et 3 millions de vue sur les réseaux sociaux.

En 2024, sur base du budget, la communication pourra être plus orientée vers professionnels (B-to-B). Les activités prévues sont : la journée débouché, BioXpo, 1^{er} salon polyculture-élevage et le chapiteau en Terre Bio à Libramont.

Une enquête est distribuée et d'autres nouvelles idées sont à ajouter par les participants.

Un budget additionnel a été demandé. La semaine bio aura lieu du 1 au 9 juin 2024 avec la volonté de porter cet évènement à l'échelle nationale.

Une participante souhaite connaître le pourcentage de l'enveloppe globale qui sera accordé pour le B to B en 2024. Réponse de l'APAQ-W : 60 000 pour les professionnels – 390 000 destinés aux consommateurs.

Une participante signale que diffuser les contenus promotionnels via la page facebook « Bio mon choix » touche des convaincus, et informe qu'elle n'a pas vu les publicités à la télévision. La réponse est que le plan de communication a été exécuté comme il avait été prévu. Les réseaux sociaux sont



plus porteurs que les médias de masse en termes de lecture, de visions, de réactions. Un certain nombre de personnes continuent de regarder les médias traditionnels. Il est important de conjuguer plusieurs canaux afin de toucher un très large public. L'intérêt des TV locales pourraient p.ex être évalué. L'impact de la diffusion à la radio et à la télévision est à comparer.

Un participant partage son avis que le travail de l'APAQ-W a été bien fait. Par contre il a été interpellé par les images d'un transformateur où on voit deux vaches qui ne sont pas des laitières et des blancs bleus en arrière-plan. La réponse est qu'effectivement cette vidéo comporte des imperfections. Le premier livrable a été bloqué et l'APAQ-W qui a demandé que cette vidéo soit retravaillée. Le même participant ajoute qu'il semble essentiel de revoir l'objectif de la promotion : travailler sur le fait que le consommateur achète du bio au lieu d'acheter du conventionnel. Il donne l'exemple de l'émission « Investigation » qui a fait de la promotion pour le bio de manière indirecte en rappelant les fondamentaux, la présentation de Canopea lors de cette Assemblée ou le spectacle d'improvisation lors de la journée Biowallonie qui sont trois formes de promotion du bio qui sont inspirantes pour lui.

L'APAQ-W informe que le groupe de travail promotion a insisté pour que le consommateur soit informé qu'il y a une réglementation liée au bio et sur ce que comporte cette réglementation.

Concernant les budgets, l'APAQ-W essaie de solliciter des aides de l'Europe pour obtenir des budgets complémentaires.

Plusieurs avis sont émis par des participants sur le fond, la forme ou la stratégie de promotion à adopter. Cibler les replays est une suggestion. Communiquer autour de résultats scientifiques en est une autre. Rajouter le plaisir dans les slogans est encore une autre idée. Des animations pour un public à sensibiliser les jeunes (classes et les enfants) sont à développer. Par exemple des animations d'une heure en classe ou un dossier pédagogique pour les enseignants.

Pour un participants les questions sont identiques à celles d'il y a 35 ans, et les marchés s'effondrent. Il serait intéressant de faire prendre conscience du bienfait du bio aux journalistes.

Concernant les journalistes l'APAQ-W rédige des communiqués de presse et organise une conférence de presse mais il y a peut-être d'autres outils qui pourraient être mobilisés. Pour l'APAQ-W il est important de pouvoir communiquer sur l'égoïsme du consommateur (sa santé) et l'altruisme du consommateur (l'environnement).

Une bande dessinée disponible à l'APAQ-W existe pour les enseignants. Une participante aimerait avoir des flyers pour expliquer le bio à ses clients. Les avis sont partagés sur l'utilité des flyers.

Pour l'APAQ-W il est aussi important de diffuser sur google via le référencement car c'est un bon moteur de recherche qui est fort utilisé par les consommateurs. Développer des toutes-boîtes pour diffuser les informations est très coûteux. Facebook est bien plus porteur et moins coûteux. L'APAQ-W possède une série de fiches d'informations à destination des écoles (graines d'agri) qui sont disponibles sur un site dédié. Des fiches infos thématiques par filière sont rédigées chaque année et envoyées au secteur concerné. P.ex cette année : les transformateurs. Ces fiches sont disponibles auprès de l'APAQ-W.



VI. La recherche en production biologique (v. présentation en annexe)

Le CRA-W a 150 ans et mène des recherches en PB depuis les années 90. Il y a au CRA-W une cellule transversale Bio depuis 2013. La recherche bio au CRA-W adopte une approche systémique, transversale et participative. Pour collecter les besoins en recherche du secteur le CRA-W a développé l'outil FREDO.

Commented [R1]: Également mobilisé pour certains projets en Agric conventionnelle

La plateforme Fredo est un outil qui a été créé depuis le 1^{er} Plan régional bio afin de faire correspondre les recherches aux besoins et thématiques du secteur bio. Le public visé est l'encadrement et la recherche mais les agriculteurs peuvent poser leurs questions.

Un participant indique ne pas connaître cet outil et être intéressé par avoir un lien ainsi qu'une explication de l'utilité de cet outil pour en informer les agriculteurs avec qui il est en contact.

Le CRA-W précise que le Plan Bio 2030 prévoit que la Socopro collecte les questions et le CRA-W apporte les réponses. La volonté est de fournir des informations en lien avec la région ou des régions limitrophes (ayant le même pédo-climat). L'outil est en évolution afin que les deux bases de données (Socopro et CRA-W) soient en lien. Fredo est accessible aux centres pilotes ou toute autre personne intéressée. Un participant indique être intéressé par un système d'alerte thématique qui lui permettrait d'être tenu au courant des dernières publications disponibles sur FREDO. Un autre participant suggère de mettre un lien vers FREDO depuis le site d'information Cel'Agri pour les journalistes ou les citoyens qui souhaitent avoir des informations plus scientifiques.

[Pour info - Lien pour accéder à Fredo : <https://fredo.cra.wallonie.be/>.] La Plus-Value de Fredo est de rendre accessible des résultats de recherches qui sont menées en Wallonie et dans les régions limitrophes ce qui est complémentaire aux recherches 'google' qui peuvent être effectuées pour répondre à une question technique agricole. L'outil offre également la possibilité d'enregistrer ses questions et de demander un suivi s'il n'y a pas de réponses directement.

Une participante propose comme thématique de recherche l'agroécologie. Le CRA-W précise que l'agroécologie est traitée au sein de différents projets. Par exemple, le projet Européen Agroecology-Transsect met en relation et accompagne la transition de 11 dynamiques agroécologiques dont un groupe d'agriculteurs biologiques wallons souhaitant réduire l'intensité avec laquelle ils travaillent leurs sols.

Un participant demande si un comparatif Bio / non-bio a été fait avec les données de l'outil DECIDE. Le CRA-W répond que l'objectif de l'outil est de permettre une amélioration continue des agriculteurs au niveau environnemental, social et économique en leur permettant de se comparer à des exploitations qui partagent des contraintes structurelles similaires. Actuellement l'objectif n'est pas de comparer bio et conventionnel chacun ayant ses contraintes propres et



pouvant s'améliorer. Qui plus est, une telle comparaison nécessiterait d'accroître le nombre de diagnostics dans les systèmes en AB afin d'atteindre une certaine représentativité.

Un autre participant indique qu'il serait intéressant d'avoir des données spécifiques bio dans DECIDE parce qu'actuellement il n'y a pas de distinction qui est faite dans les données de comptabilités de gestion à l'administration, et ces données sont utilisées dans les décisions politiques. Il y a un manque d'information sur les externalités positives du bio en lien avec la comptabilité de gestion.

Le CRA-W répond qu'il est possible de distinguer les exploitations bio et non bio dans DECIDE mais qu'il faut éviter de détourner l'outil. L'idée n'est pas de stigmatiser un système par rapport à un autre mais bien de comparer des fermes appartenant à un même mode de production pour une amélioration continue.

Un participant demande des informations sur les essais d'alternatives à la vitamine B2. Les essais sont clôturés en volailles, une discussion est en cours pour élaborer les thématiques de recherche 2024. *Le CRA-W distribue un questionnaire pour prendre l'avis de l'Assemblée sur les thématiques de recherche à aborder.*

Un autre participant exprime des difficultés rencontrées dans la gestion post-sevrage en élevage porcin notamment au niveau de l'alimentation. Il est obligé de passer par des antibiotiques. C'est vraiment un problème. Il y a un projet sur ce sujet : « ASTIPORC » qui permettra de faciliter le passage et José Wavreille peut fournir des renseignements complémentaires.



VII. Points divers

L'administration informe l'Assemblée qu'un appel à projet recherche bio de 2 millions d'euros va être lancé en 2024. Toute personne intéressée peut faire remonter ses propositions de thématique de recherche à Marie Moerman du CRA-W qui les relayera au Comité Régional de Recherche en Production Biologique (CRR-PB). Ce comité se réunira début décembre pour choisir les thématiques de recherche qui seront dans l'appel à projet.

Un participant rappelle l'importance d'une bonne concertation entre agriculteurs représentants du secteur bio au Collège et les représentants des autres secteurs lors de discussions sur des thématiques bio.

La prochaine assemblée aura lieu en mars. Une proposition de thématique est l'agrivoltaïsme. Les propositions de thématiques peuvent être envoyée à Thomas Schmit du Collège.



VIII. Annexes – Liste des participants

Autres qu'agriculteur.ice.s ou acteurs du secteur

NOM	Prénom	Organisme
CONOTTE	Laurent	SPW
COURTOIS	Pierre	SPW
DUFRANNE	Delphine	APAQ-W
GEBOES	Anne-Laure	Canopea
GROGNA	Philippe	Biowallonie
GROSJEAN	Emmanuel	SoCoPro
HOCK	Bertrand	SoCoPro
HOUBEN	Patrick	CRA-W
HOUSEN	Claire	APAQ-W
HUYBRECHTS	Muriel	SoCoPro
JOUBERT	Camille	SoCoPro
LAMBERT	Mathieu	Unab
LEGRAND	Julie	CPL - VEGEMAR
MATTART	Philippe	APAQ-W
MOERMAN	Marie	CRA-W
RENKENS	Benoit	Foire de Libramont
STILMANT	Didier	CRA-W
THIRY	Philippe	GAWI
THIRY	Gilberte	CRA-W
VEIDERS	Helmut	Bauernbund
VAN HENTENRYK	Thierry	UNAB
VOGT	Maryline	APAQ-W
BELANGER	Françoise	SoCoPro

Agriculteur.ice.s ou acteurs du secteur bio

NOM	Prénom	
ANDRE	Philippe	
COLLIENNE	Daniel	
DE SELLIERS	Alexandre	
DEVILLERS	Caroline	Bel go bio
FASTRE	Guillaume	
GHAYE	Claire	
JACQUES	Dominique	
JASSOGNE	Alain	L'Oasis des Saveurs
LOECKX	Philippe	
MERNIER	Bernard	
MARTIN	Isabelle	
ROUCHET	François	
NOEL	Jean-François	
HALLAUX	André	
DE WILDE	David	